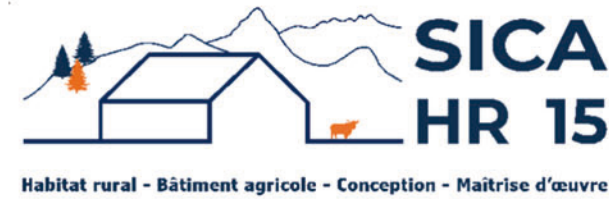


DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Maître d'ouvrage: GAEC TICHIT DELCROS
La Graillouse
48100 ANTRENAS

Localisation
du projet : La Graillouse
48100 ANTRENAS

Construction d'un bâtiment d'élevage

Construction d'une stabulation libre à logettes pour vaches allaitantes.

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-11

PC1	Plan de situation	PC4	Notice descriptive
PC1	Plan cadastral - Éch: 1/2000	PC5a	Façades - Éch: 1/250
PC2	Plan de masse existant - Éch: 1/1000	PC5b	Plan de toiture - Éch: 1/500
PC2	Plan de masse - Éch: 1/1000	PC6	Insertion paysagère
PC3	Coupe du terrain - Éch: 1/500	PC7-8	Photographies



Architecte :
Audrey ESCOT

SICA Habitat Rural - Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
SIRET : 793 136 441 00011
NAF : 4120B
Téléphone : 04 71 45 55 38

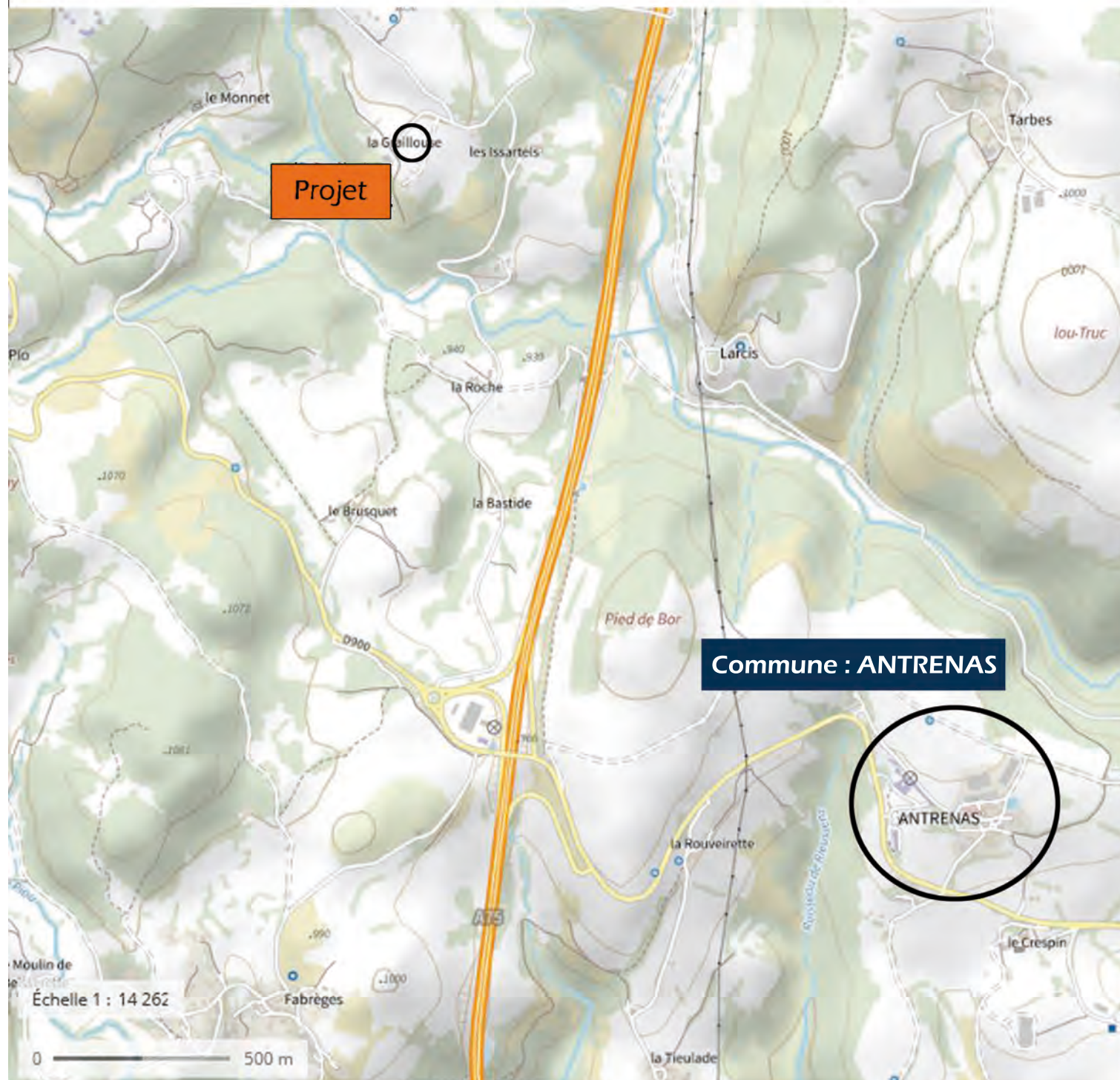
À Aurillac, le 16/06/2023

Dessiné par :
Audrey ESCOT

482302

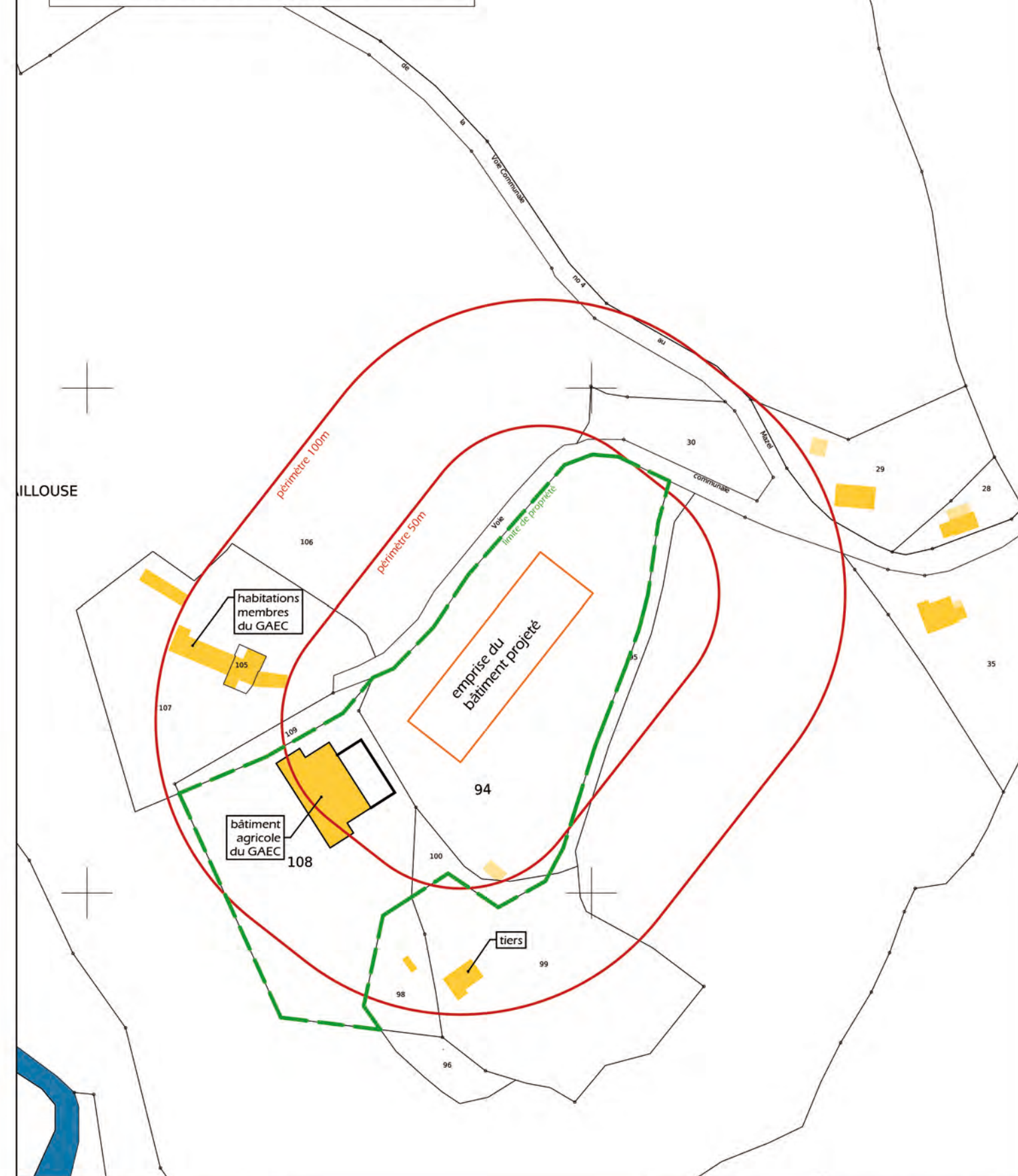
nombre
de pages :
8



PC1a - PLAN DE SITUATION IGN



PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1/2000

Département de la LOZÈRE
Commune du projet : ANTRENAS
Section ZA - 94 (11 580 m²)



N° client : 482302	Projet: Construction d'un bâtiment d'élevage		
	PERMIS DE CONSTRUIRE		
	Maître d'ouvrage : GAEC TICHIT DELCROS	PC1	Dessiné par : Audrey ESCOT
	PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE	St Flour, le 12/06/2023	



Échelle 1 : 1 495

50 m

±0.00 : point topographique du terrain actuel

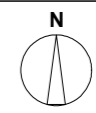
N° client : 482302

Projet : Construction d'un bâtiment d'élevage

PERMIS DE CONSTRUIRE

Maître d'ouvrage : GAEC TICHIT DELCROS

État des lieux - PLAN MASSE



Éch: 1/1000

Aurillac, le 15/06/2023

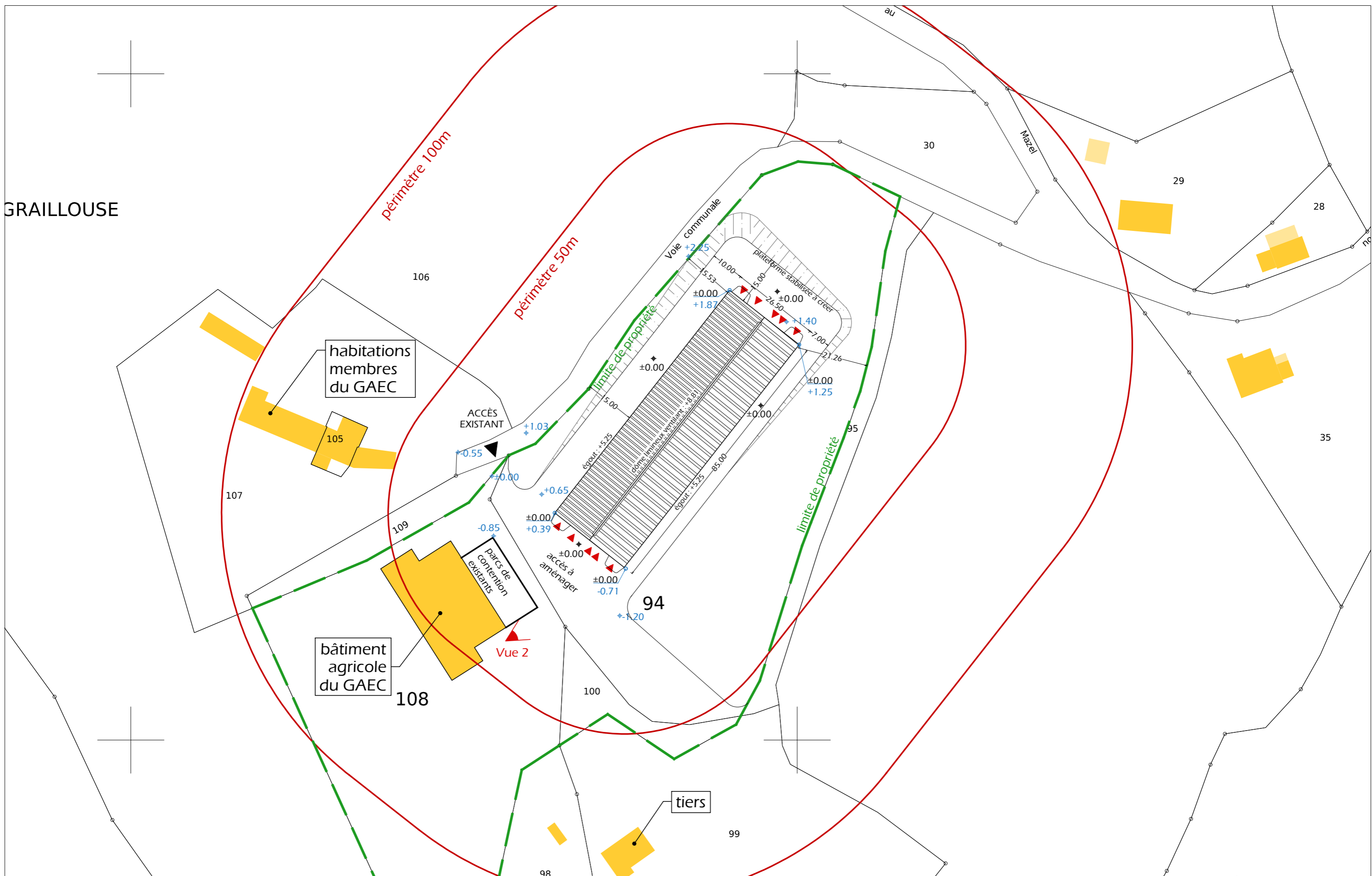


Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Architecte : Audrey ESCOT

Dessiné par : Audrey ESCOT

GRAILLOUSE



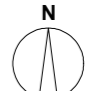

raccordement (électricité, AEP, évacuations EU, ...) depuis le bâtiment existant
 évacuation eaux pluviales : vers milieu naturel

terrain aménagé : ±0.00
 terrain naturel : ±0.00

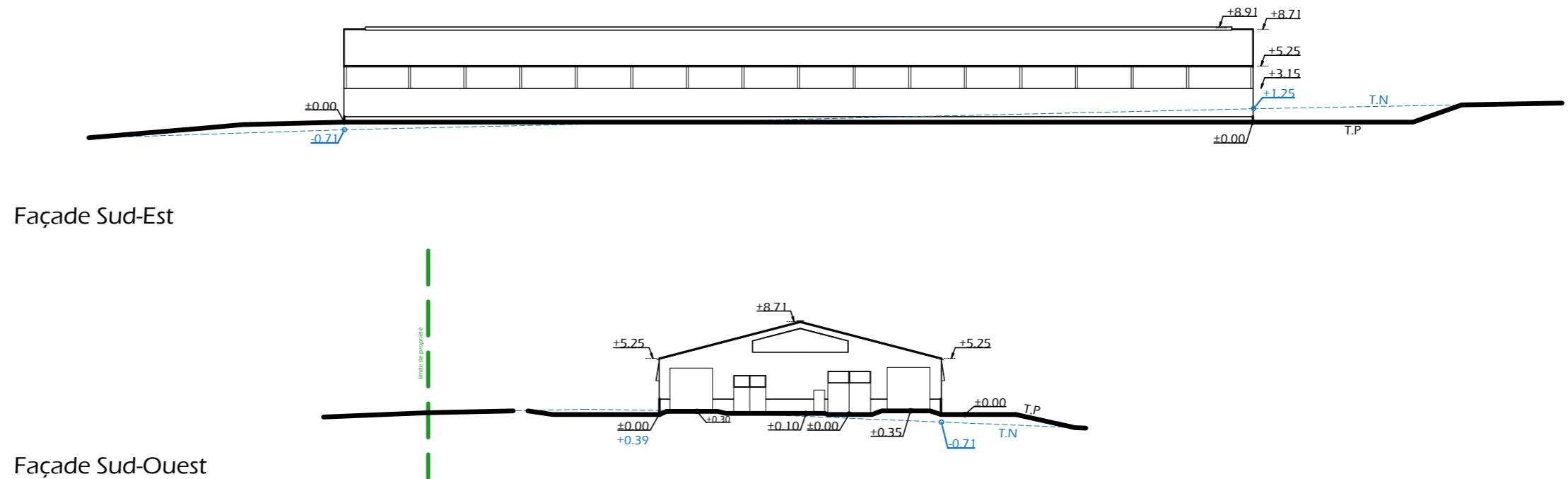
Nota : le point ±0.00 correspond au niveau de la plateforme finie

Emprise au sol : 2 252,50 m²
 Surface de plancher : 2 191,14 m²

N° client : 482302
 Projet : Construction d'un bâtiment d'élevage
PERMIS DE CONSTRUIRE
 Maître d'ouvrage : GAEC TICHIT DELCROS
État projeté - PLAN MASSE - PLAN DE TOITURE

		Architecte : Audrey ESCOT
		Dessiné par : Audrey ESCOT
PC2	Éch: 1/1000	
Aurillac, le 15/06/2023		

PC3 - COUPES TN
Échelle: 1/500



PC4 - NOTICE DESCRIPTIVE

A)

ADRESSE ET REFERENCE CADASTRALE

Le projet est situé à « La Graillouse », sur la commune de ANTRENAS.
Parcelles composant la propriété : ZA 109, 107, 94, 108 et 100.
Parcelle concernée par le projet : ZA 94. Surface : 11580 m²

ETAT DES LIEUX

Une voie communale longe l'exploitation au nord et à l'ouest en permet l'accès.
A l'est et au sud, se trouve des parcelles appartenant à un tiers.
Il n'y a pas de tiers à moins de 50m et dans un rayon de 100m on trouve les habitations des membres du GAEC et un tiers. Il n'y a pas de point d'eau cadastré à moins de 35 m.

La propriété est déjà occupée par un bâtiment agricole à usage de stabulation.
La construction existante est un bâtiment d'élevage composé d'une partie rectangulaire, avec un appentis et des parcs de contention.
La parcelle concernée par le projet est en pente (point haut au nord, point bas au sud ouest)
Le bâtiment existant est déjà raccordé aux réseaux communaux.

B)

PROJET ET IMPLANTATION

Le projet consiste à construire un bâtiment agricole de 2191 m² pour le logement de bovins.
Ce bâtiment sera implanté au plus près du bâtiment d'élevage et grange afin de limiter l'emprise bâti sur la propriété.
Ce projet sera de plan rectangulaire. Il sera implanté au même niveau que l'accès à la propriété afin de faciliter la manœuvre des engins agricoles tout en limitant le déblais.

L'accès reste le même. Il sera cependant agrandi pour créer une cour de ferme entre les parcs de contention existants et le projet.

MATERIAUX

Structure : bois
Façades : longrine (h. visible : 0.35 cm) et soubassements (en pignons, h=1.50) aspect béton brut + bardage métallique RAL 7019

Eléments de polycarbonate pour apporter éclairage naturel au bâtiment (aspect proche du verre naturel. Les façades longitudinales (nord ouest et sud ouest) auront des translucides en parties hautes pour permettre la ventilation et l'éclairage du bâtiment.

Menuiseries : Toutes les portes (battantes et sectionnelles) seront en métal RAL 1019. Portes battantes à deux vantaux avec translucides en partie haute.

Couverture : bac acier RAL 7022 + dôme lumineux ventilant

NECESSITÉ AGRICOLE

Sa proximité avec le bâtiment d'élevage existant permettra de regrouper l'activité mais aussi d'améliorer l'organisation du travail de l'éleveur.

EFFLUENTS


Les vaches allaitantes seront logées sur une aire paillée en litière accumulée. Le fumier compact paillé de la litière sera curé une à deux fois par an pour être stocké sur les parcelles d'épandage selon les conditions réglementaires. Le lisier issue de l'aire exercice caillebotis sera stocké dans la fosse et épandu au champ.

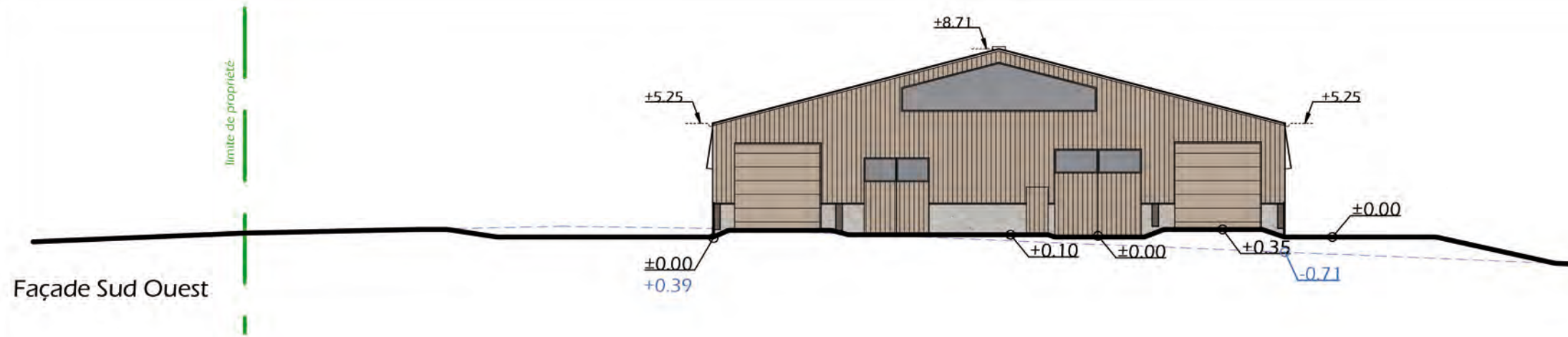
RESEAUX / EP

Ce nouveau bâtiment sera raccordé au bâtiment existant (AEP, électricité).

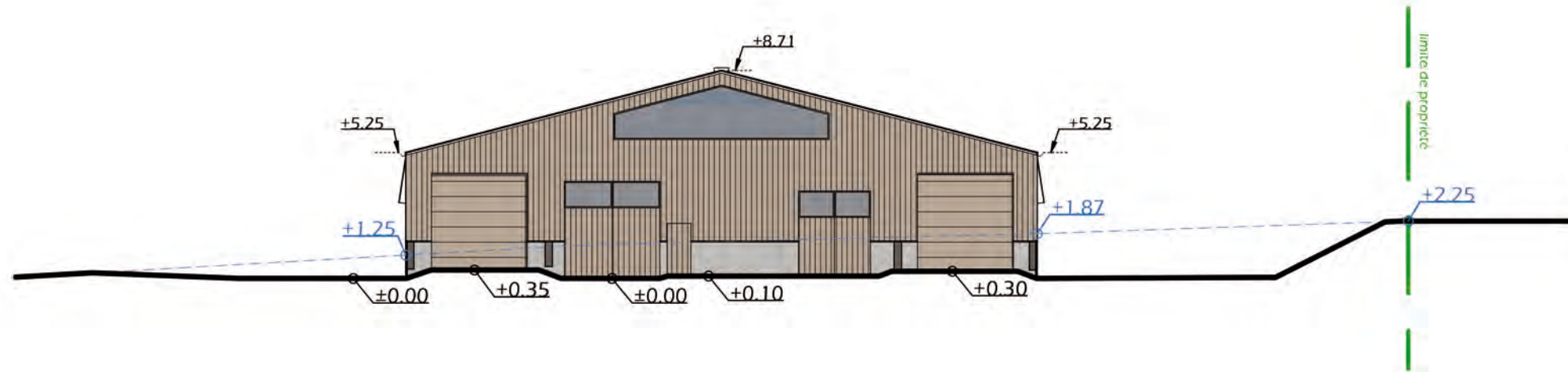
CONCLUSION

Le projet, tant dans son implantation que dans le choix des matériaux et des couleurs a été étudié afin de s'intégrer au mieux à son environnement.

N° client : 482302	Projet: Construction d'un bâtiment d'élevage		 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maître d'œuvre
	PERMIS DE CONSTRUIRE		
	Maître d'ouvrage : GAEC TICHIT DELCROS		
	COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE		
		PC3 PC4 Éch: 1/500	Architecte : Audrey ESCOT
		Aurillac, le 15/06/2023	Dessiné par : Audrey ESCOT



Façade Nord Est



Façade Nord Ouest




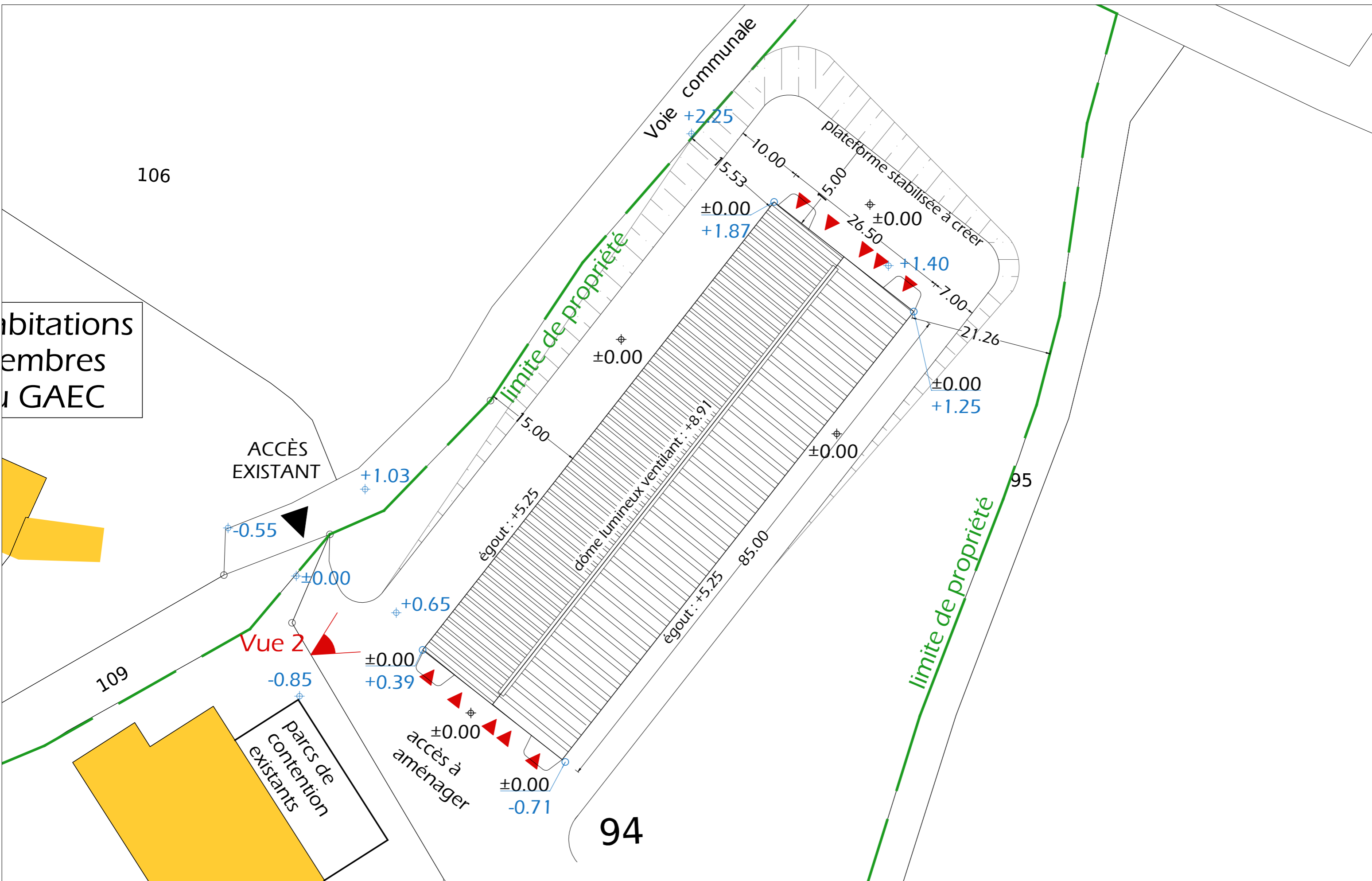
Façade Sud Est



Structure : charpente bois
Façades : longrine et soubassements aspect béton brut
 Bardage métallique - lames verticales - RAL 1019 lames verticales
 éléments de polycarbonate en partie haute (oscillants pour les façades longitudinales)
 Menuiseries : Portes battantes de même aspect que le bardage métallique - RAL 1019 (et translucides en partie haute pour les portes à deux vantaux).
Couverture : Tôle d'acier isolé RAL 7022 + Dôme lumineux ventilant.

N° client : 482302

Projet: Construction d'un bâtiment d'élevage		 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small>
PERMIS DE CONSTRUIRE		
Maître d'ouvrage : GAEC TICHIT DELCROS		
État projeté - FACADES AVEC COUPES SUR TERRAIN		PC3 - PC5a Éch: 1/250
Aurillac, le 15/06/2023		Architecte : Audrey ESCOT Dessiné par : Audrey ESCOT



raccordement (électricité, AEP, évacuations EU, ...) depuis le bâtiment existant
 évacuation eaux pluviales : vers milieu naturel

terrain aménagé : ±0.00
 terrain naturel : ±0.00

Nota : le point ±0.00 correspond au niveau fini de la plateforme (accès parc à veaux)

Emprise au sol : 2 252,50 m²
 Surface de plancher : 2 191,14 m²

N° client : 482302
 Projet : Construction d'un bâtiment d'élevage
PERMIS DE CONSTRUIRE
 Maître d'ouvrage : GAEC TICHIT DELCROS
État Projeté - PLAN TOITURE

N

 PC5b | Éch: 1/500
 Aurillac, le 15/06/2023

Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
 Architecte : Audrey ESCOT
 Dessiné par : Audrey ESCOT

Vue 1



Vue 2




Vue 4



Vue 3

Vue 3 Insertion



N° Client : 482302	Projet: Construction d'un bâtiment d'élevage	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Audrey ESCOT Dessiné par : Audrey ESCOT
	PERMIS DE CONSTRUIRE	
	Maitre d'ouvrage : GAEC TICHIT DELCROS	
DOCUMENT GRAPHIQUE		PC6,7,8 Aurillac, le 12/06/2023

TECHNIQUE - DÉTAILS



Maître d'ouvrage: GAEC TICHIT DELCROS
La Graillouse
48100 ANTRENAS

Localisation
du projet : La Graillouse
48100 ANTRENAS

Construction d'un bâtiment d'élevage

Construction d'une stabulation libre à logettes pour vaches allaitantes

Constitution du dossier

Plan - Éch: 1/250

Coupe - Éch: 1/100°



Conseiller bâtiment :

Jean-Charles COMMANDRÉ

25 avenue Foch
48004 MENDE cedex
Téléphone : 04 66 65 62 00



À Saint Flour, le 16/06/2023

Dessiné par :

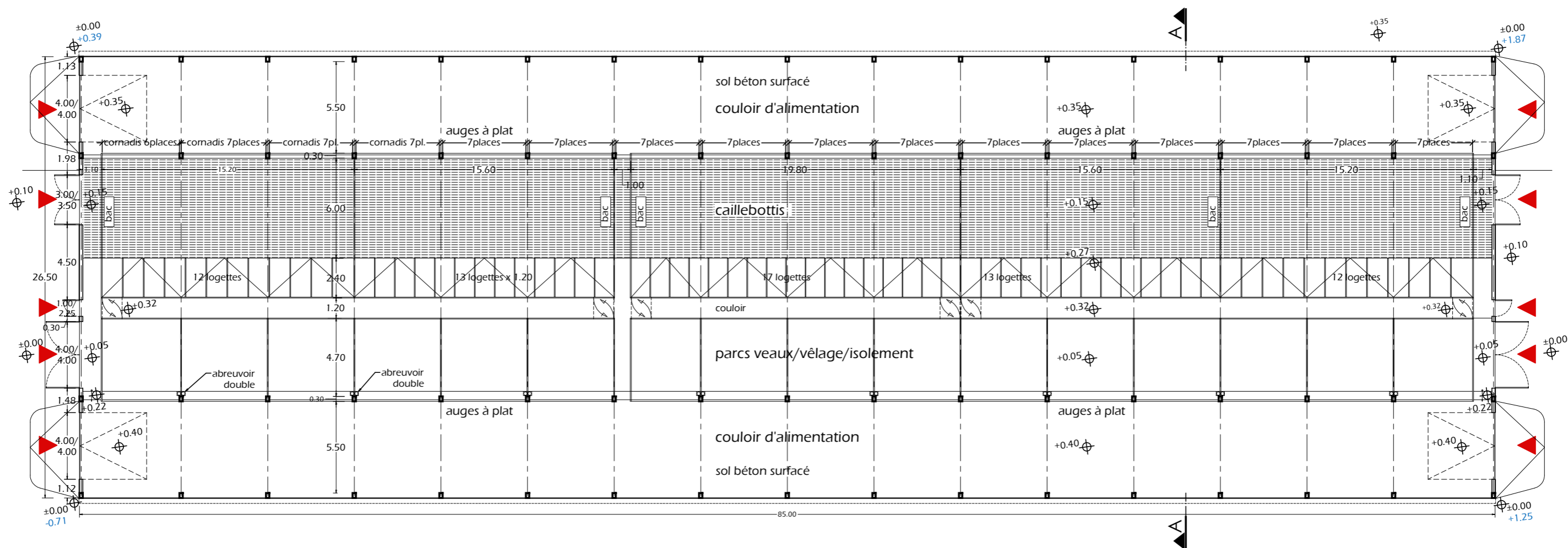
Audrey ESCOT



482302

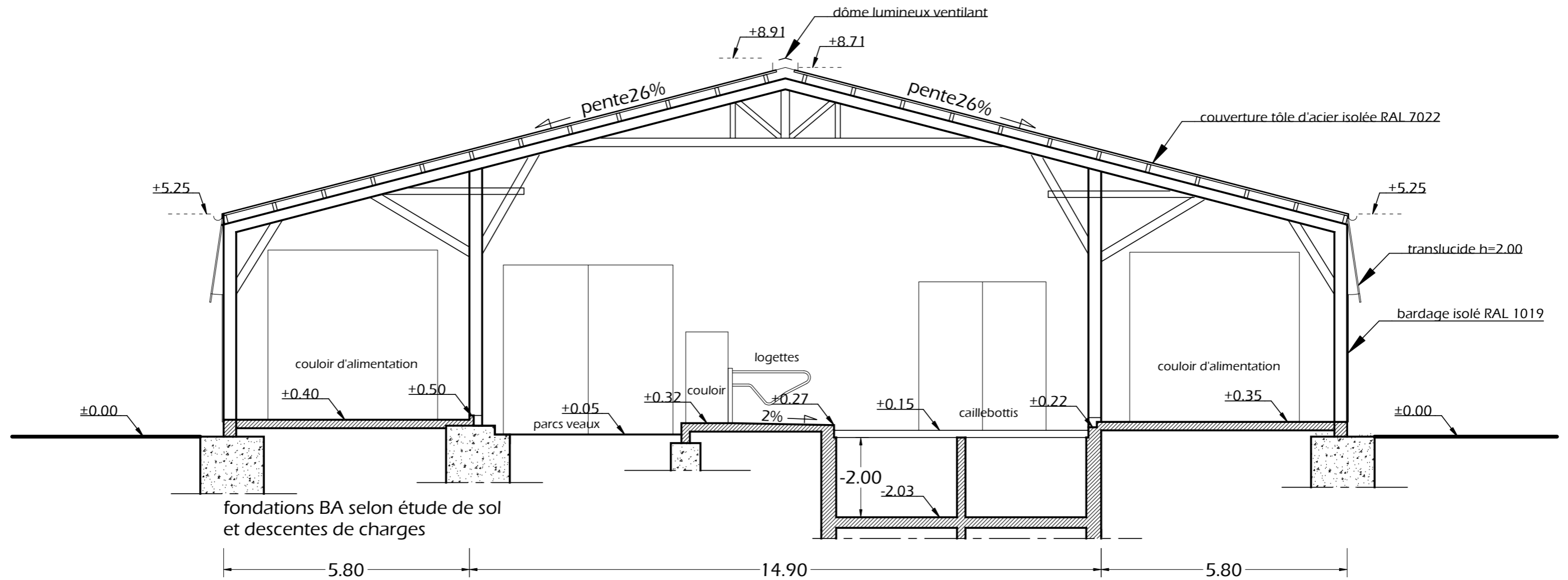
N° de page:
1/3


Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.



N° client: 482302	Projet: Construction d'un bâtiment d'élevage		Conseiller bâtiment : Jean-Charles COMMANDRÉ	
	PERMIS DE CONSTRUIRE Maître d'ouvrage : GAEC TICHIT DELCROS			
État projeté - PLAN		2/3	Éch: 1/250	
		Aurillac, le 15/06/2023		



N° client : 482302	Projet: Construction d'un bâtiment d'élevage		Conseiller bâtiment : Jean-Charles COMMANDRÉ	
	PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage : GAEC TICHIT DELCROS		Dessiné par : Audrey ESCOT	
	État projeté - COUPE		3/3 Éch: 1/100 Aurillac, le 15/06/2023	